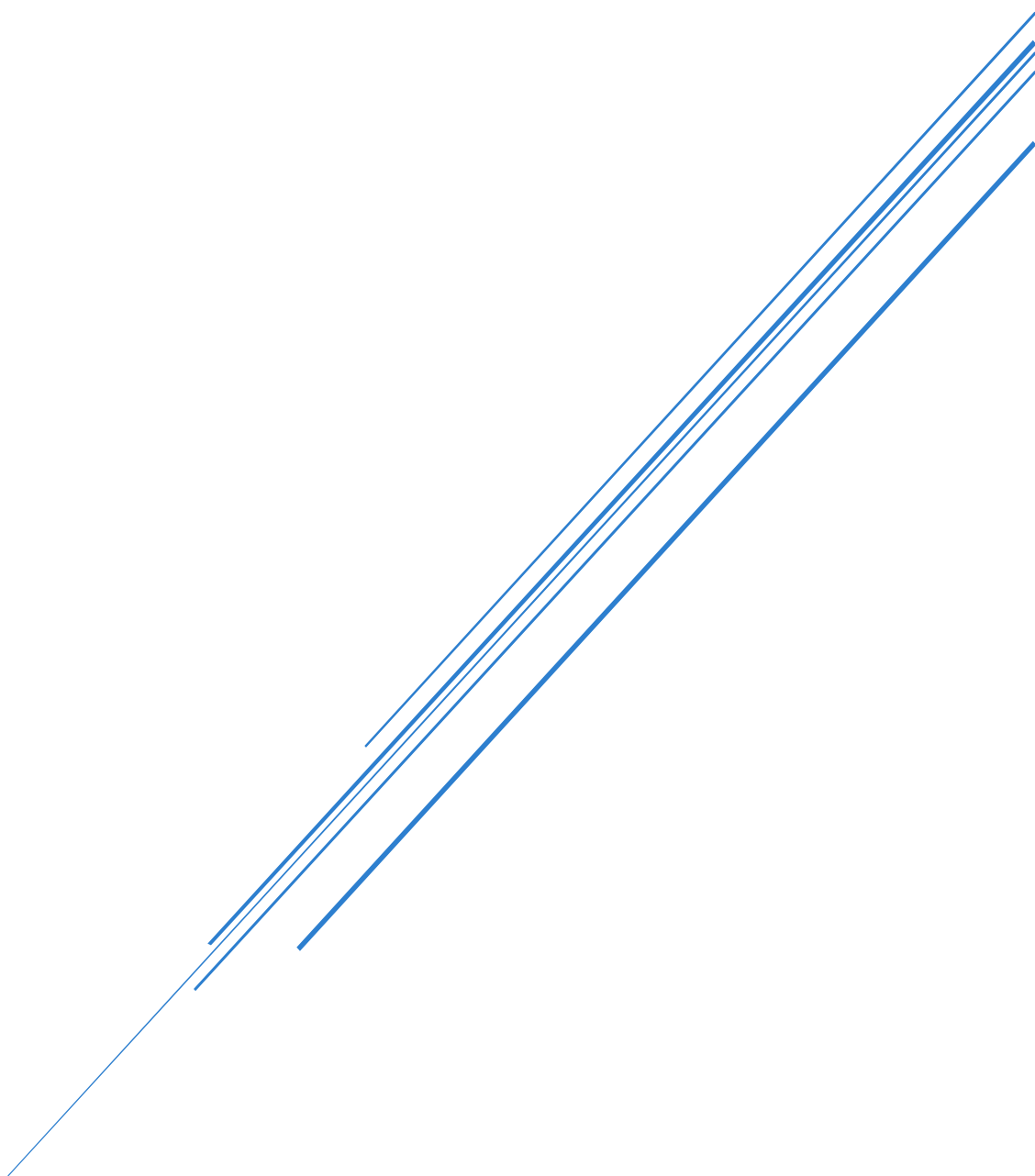


The background of the slide features a dark blue overlay with a faint, larger-scale image of the Tunisian flag (a red field with a white disk containing a red crescent and a five-pointed star) and several Tunisian coins (Dinars) scattered across the surface.

Stabilité macro financière en Tunisie : réalisations du programme national versus le programme FMI

NOTE

Stabilité macro financière en Tunisie : réalisations du programme national versus le programme FMI



Comment la Tunisie a-t-elle réussi, sans recourir au FMI, à financer son déficit courant face à de fortes contraintes extérieures ? Dans le même temps, elle a honoré le remboursement du principal de sa dette extérieure. Résultat : un endettement extérieur réduit, une inflation contenue et un dinar stable.

Cette note traite de la stabilité extérieure (dette soutenue et dinar stable) mais ne traite pas les effets macroéconomiques éventuels du programme en termes de relance des investissements dont les effets auraient exigé une longue période pour les mesurer). Une présentation simplifiée de la Balance de paiements du pays (BOP) permet de comprendre l'ampleur du problème de financement extérieur :

SOLDES BOP Millions Dinars	2021	2022	2023	2024	1 ^{er} sem 2024	1 ^{er} sem 2025	estim 2025
Déficit Commercial BCT FOB-FOB	-21997	-32989	-28100	-30421	-13723	-15997	-35462
Solde Services	12188	16839	21220	22720	9814	10052	23271
Solde Revenus Transferts	3000	3835	3396	5276	2039	2546	6588
Déficit courant	-6809	-12315	-3484	-2425	-1870	-3399	-5603
PIB prix courants	130815	139574	152671	166228	166228	180357	180357
Déficit courant / PIB	-5,2%	-8,8%	-2,3%	-1,5%	-1,1%	-1,9%	-3,1%
Intérêts sur dette extérieure LT	1857	1976	2417	2391	1229	1003	1951
Déficit primaire (avant intérêts)	-4952	-10339	-1067	-34	-641	-2396	-3652

Source : Statistiques BOP de la BCT (site Web BCT données jusqu'à Juin 2025) et estimation pour le reste de l'année par extrapolation de l'observé en 2024 (S1 par rapport à toute l'année).

Non seulement, le pays doit faire face à ce déficit extérieur lié aux opérations courantes, mais il doit aussi honorer sa dette extérieure par le remboursement à temps des échéances. Le tableau suivant montre comment il réalise cela :

Besoin en devises (équivalent MD)	2023	2024	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2025	estimation 2025
Financement du déficit courant	-3484	-2425	-1870	-3399	-5603
Apport du compte capital (dons)	1177	991	854	230	267
Remboursement Principal	-8625	-11400			-10500
Apport net des IDE	2300	2253	999	1600	3200
Apport de capitaux MLT	7500	7000			7500
Apport net de capitaux CT	3500	3483			2000
Excédent(+) ou Besoin(-) en devises	2368	-98			-3136
Réserves en jours d'importations	120	110			91
Apports de capitaux nets de remboursement	Autres investi+Inv				
Porte feuille BOP		-917	-2920	-2700	-1000

Source : Statistiques BOP de la BCT et estimation pour 2025 sur la base des résultats du 1^{er} semestre au prorata de S1 par rapport à l'année entière de 2024.

Ainsi, le pays bénéficie d'un apport en devises grâce aux aides en capital et aux Investissements Directs Étrangers (IDE) nets. Il dispose également de financements extérieurs, sous forme d'emprunts à long terme (LT) et à court terme (CT), qui se poursuivent (à l'exception de ceux du FMI) mais dont le volume est en baisse. À ces montants, il faut par ailleurs retrancher le remboursement des échéances de la dette extérieure passée.

Au final, les flux nets de capitaux ressortent négatifs, comme l'indique la dernière ligne du tableau ci-dessus. Cela se traduit par une diminution de la dette extérieure (LT et CT) d'environ 1000 millions de dinars par an en 2024 et en 2025, sous réserve que le second semestre 2025 compense partiellement la baisse de 2700 MD enregistrée au premier semestre ; par exemple grâce à un emprunt auprès d'Afreximbank, comme ce fut le cas l'an dernier.

Le besoin total net en devises pour couvrir le déficit courant et rembourser la dette extérieure est estimé à 3136 MD en 2025, contre seulement 98 MD en 2024. Cette forte hausse s'explique par un déficit courant élevé, résultant à la fois de la stagnation des exportations (-0,3% sur les huit premiers mois de 2025) et de l'augmentation des importations (+4,8%).

La baisse du prix de l'huile d'olive a entraîné une perte de 1,1 milliard TND pour la Tunisie, malgré l'augmentation des volumes exportés. Par ailleurs, la diminution de la production d'hydrocarbures en 2025 devrait faire perdre près de 1 milliard TND cette année. Le gain lié à la baisse du prix du pétrole n'a été que de 357 MD sur huit mois, soit 5%, alors que le prix avait chuté de 15% par rapport à l'année précédente.

En conclusion de cette analyse quantitative des paiements extérieurs, la Tunisie devrait clôturer l'année 2025 avec un stock de réserves de change en baisse, mais suffisant pour couvrir 91 jours d'importations. La dette extérieure continue de diminuer tout en honorant ses échéances à temps, ce qui est essentiel pour rassurer les investisseurs et les bailleurs de fonds étrangers. Ces performances expliquent les récentes améliorations de la notation de la Tunisie par les agences

internationales. Ainsi, la Tunisie a réussi à relever le défi de la soutenabilité de sa dette, et ce malgré l'absence de recours à un programme avec le FMI.

I- En quoi le programme appliqué en Tunisie ces dernières années diffère-t-il du programme proposé par le FMI qui a été suspendu en 2020 ?

Il faut d'abord noter que les objectifs du FMI diffèrent de ceux de la Tunisie dans la gestion des équilibres macroéconomiques de laquelle découlent les recommandations de politique économique :

Le FMI vise principalement à garantir le remboursement de la dette envers les bailleurs de fonds qu'il représente, tandis que la Tunisie cherche avant tout à promouvoir une croissance économique équitable, capable d'améliorer le niveau de vie de sa population. Le tableau suivant présente une comparaison des politiques adoptées par chaque programme :

Thèmes	Programme National	Programme FMI
Parité du dinar	Stabilité Gestion réserves change	Dépréciation 5 à 10%/an Flexibilité convertibilité
Budget Etat	Compression dépenses générales Réduction déficit budget	Compression dépenses particulières Réduction déficit budget
Subventions prix	Garder niveau prix, réduire quantités	Eliminer subventions
Salaires	Limiter hausse salaires Viser 14% PIB	Baisse de l'effectif Viser 12% PIB
Entreprises publiques	Restructuration Garder rôle social	Assainissement Privatisation, prix libres
Politique monétaire	Limiter l'inflation Financement direct du budget par BCT	Limiter l'inflation Financement extérieur et intérieur sur le marché

Climat des affaires	Lutte anti-corruption	Flexibilité prix et salaires
	Restructuration	privatisation
	Lutte contre Monopoles	Ouverture commerciale
Inégalité répartition	Budget social	Inclusion théorique
	Mobiliser MO disponible	Pratiquement inégalité croissante
	Fiscalité progressive	

Bien que les résultats des deux programmes varient en fonction des politiques mises en œuvre, ils convergent, selon nous, dans le respect des principales recommandations du FMI, que nous présentons et commentons ci-dessous, en soulignant les réponses différentes apportées par les autorités locales.

1- Première recommandation du FMI : L'exigence d'un solde primaire positif pour le budget de l'Etat : C'est la première règle imposée à un pays, à partir de laquelle découlent plusieurs autres recommandations. Le solde primaire correspond à la différence entre les recettes de l'État et ses dépenses (y compris les investissements), avant le paiement des intérêts de la dette. Ce surplus doit être suffisamment élevé pour couvrir les intérêts et une partie du remboursement du principal, l'autre partie étant financée par de nouveaux emprunts.

Cette approche permet d'honorer la dette publique et de la réduire dans le temps, car le remboursement du principal dépasse les nouveaux emprunts contractés. Toutefois, ce surplus se fait souvent au détriment des investissements publics, qui représentaient jusqu'au tiers de l'investissement du pays, ce qui freine la croissance économique et la création d'emplois.

Cette recommandation ne distingue pas entre la dette publique extérieure et la dette intérieure. Or, la dette extérieure est libellée en devises et relève du suivi du FMI, qui contrôle la soutenabilité de la dette des pays membres afin de garantir le remboursement aux pays bailleurs de fonds (publics et privés). La dette locale, elle, est contractée principalement auprès du système bancaire national et relève de la politique monétaire du pays. La création monétaire pour répondre aux besoins croissants en liquidités est un

acte souverain de l'État, permettant de financer des crédits à l'économie et à l'État, qui s'accumulent avec le développement économique.

Exiger du budget de l'État de comprimer ses dépenses pour dégager un surplus destiné à rembourser la dette (intérêts et principal partiel) n'est donc pas nécessaire pour un pays où près de la moitié de la dette publique est locale. D'ailleurs, la dette publique locale est en augmentation dans la plupart des pays du monde, même en pourcentage du PIB, à quelques exceptions près comme l'Allemagne.

Il serait préférable de se concentrer sur le solde primaire en devises, à analyser à partir de la balance des paiements (BOP), afin de dégager un reliquat suffisant pour honorer les échéances de la dette extérieure. Certes, une des principales sources du solde primaire négatif de la BOP est le déficit primaire du budget de l'État, mais l'essentiel est de s'assurer en priorité du remboursement de la dette extérieure via la BOP, qui fournit des données consolidées pour l'ensemble des agents économiques (publics et privés).

Comme le montre le tableau 1 ci-dessus, le déficit courant et même le solde primaire (avant paiement des intérêts) sont négatifs. Les opérations courantes ne dégagent pas de surplus suffisant pour servir la dette extérieure. Il est donc nécessaire de recourir à d'autres ressources en devises provenant :

- **Des aides extérieures (compte capital)** : elles étaient limitées à 991 MD en 2024 et devraient diminuer à environ 267 MD en 2025.
- **Des apports nets d'IDE** : ils s'élevaient à 2253 MD en 2024 et sont estimés à 3200 MD en 2025. Ces deux composantes couvrent l'essentiel du déficit primaire, ne laissant qu'un besoin de financement résiduel de 185 MD.
- **Des apports de capitaux à long terme**, qui se maintiennent à un rythme annuel de 7 500 MD, et des apports supplémentaires à court terme (crédits fournisseurs, dépôts de non-résidents), dont le montant était relativement élevé ces dernières années, autour de 3500 MD par an.

Ces montants ont suffi à rembourser la dette de 2023-2024 sans impact négatif sur les réserves de change. Cependant, les perspectives pour 2025 indiquent un besoin net qui

sera comblé par une baisse des réserves. Le montant estimé de cette baisse dépendra des apports de capitaux.

Le service de la dette extérieure en 2025 est estimé à 10500 MD en principal et 1951 MD en intérêts. Il sera couvert par les apports de capitaux nouveaux à long terme (7500 MD) et à court terme (2 000 MD, prévus en baisse car le niveau des engagements à court terme est déjà élevé). Le besoin net s'élève donc à 2951 MD, auxquels s'ajoutent les 185 MD nécessaires pour financer le déficit primaire, soit un total de 3136 MD. Ce montant sera couvert par une baisse des réserves de change, dont le stock final fin 2025 serait d'environ 21 milliards de TND, permettant de couvrir 91 jours d'importations, ce qui reste dans la limite acceptable pour les institutions financières internationales.

De cette première recommandation découle un corollaire : l'obligation de réduire le déficit budgétaire de l'État. En effet, le déficit extérieur courant résulte à la fois d'un déficit privé et d'un déficit public. Or, le déficit privé n'est pas systématiquement problématique : les exportations de biens et services du secteur privé (entreprises et ménages) peuvent dépasser les importations, et il faut y ajouter les revenus nets provenant de l'extérieur. Même lorsqu'il existe, le déficit privé est souvent favorable à la croissance, grâce aux investissements réalisés.

En revanche, le déficit public reflète des dépenses de l'État supérieures à ses recettes, affectées à des besoins de consommation ou au financement de structures publiques dont certaines sont peu rentables.

En Tunisie, l'État a fait des efforts pour limiter les dépenses publiques ces dernières années, comme en témoigne la baisse du ratio dépenses publiques/PIB courant, illustrée dans le tableau suivant :

Budget de l'Etat (en MD)	Réalisé 2022	Réal 2023	Réal 2024	LF2025
Total dépenses publiques	50617	53858	56908	59828
PIB prix courants en MD	139574	152671	166228	179194
Dépenses publiques / PIB	36,3%	35,3%	34,2%	33,4%

Cette évolution est conforme aux prévisions du FMI et montre que la politique budgétaire adoptée a permis de respecter ses recommandations sans augmenter les prix des produits subventionnés. Il a suffi de limiter les quantités subventionnées tout en proposant des produits de substitution à prix de marché. Cette approche a permis de réduire les subventions aux produits de base, passant de 3810 MD en 2023 à 3602 MD en 2024 (source : rapport d'exécution du budget de l'État 2024, Ministère des Finances).

De plus, le total des dépenses d'interventions économiques (subventions aux produits, aux entreprises et aux institutions publiques) et sociales (transferts) a été inférieur aux prévisions pour 2024 : 19 milliards TND réalisés contre 19,7 milliards prévus, soit une réduction de 4%.

L'évolution des salaires nominaux a également été plus faible que le taux d'inflation, ce qui a réduit leur poids dans le budget. Les recettes fiscales, en suivant ou dépassant l'inflation grâce à la progressivité des impôts sur le revenu des personnes physiques, ont compensé cette tendance. Ainsi, les salaires effectivement payés en 2024 ont été inférieurs aux prévisions : 22,3 milliards TND réalisés contre 23,7 milliards prévus, soit 6% de moins.

Cette épargne budgétaire a été utilisée pour accroître les dépenses d'investissement, passant de 5,3 milliards TND prévus à 6,1 milliards réalisés. Cela illustre une nouvelle orientation de la politique fiscale vers la croissance économique, conformément aux recommandations du FMI.

Enfin, les mesures de compression budgétaire prises par les autorités ont permis de réduire le déficit budgétaire, qui est passé de 7,6% du PIB en 2023 à 6% en 2024, contre 6,6% prévus par la Loi de Finances 2024. Cette tendance doit se poursuivre en 2025, la LF 2025 ayant fixé un objectif de déficit budgétaire de 5,5% du PIB.

Cette performance a été obtenue malgré un manque de recettes fiscales par rapport aux prévisions : 41,8 milliards TND réalisés contre 44,1 milliards prévus pour 2024.

2- La 2^è recommandation importante du FMI porte sur la flexibilité de la monnaie

locale : Cette recommandation découle de la mission du FMI, qui est d'instaurer un système de paiements internationaux fluide, permettant à tous les agents économiques dans le monde d'exercer leurs activités internationales sans contraintes. Si cette recommandation est pertinente, sa mise en œuvre exige du temps, alors que le FMI établit des plans de court et moyen terme, généralement inférieurs à cinq ans.

Elle doit également tenir compte du contexte spécifique de chaque pays. Pour des raisons politiques ou historiques, certains agents peuvent être demandeurs de devises sans justification économique immédiate. Cette demande peut être spéculative, motivée par la précaution et l'épargne indexée, ou liée à des fuites de capitaux en prévision d'un changement de résidence. Dans ces conditions, les recommandations de dépréciation de la monnaie locale n'ont pas nécessairement conduit à une véritable convertibilité ni à une flexibilité du taux de change.

À titre d'exemple, avant l'accord avec le FMI en novembre 2016, la livre égyptienne valait 8 £E pour 1 \$ au taux officiel, contre 16 £E/\$ sur le marché parallèle. Le plan d'ajustement négocié avec le FMI en 2016 a adopté le taux parallèle comme taux officiel, dans l'espoir d'instaurer un taux d'équilibre du marché. Cependant, le taux parallèle est rapidement passé de 16 à 30 £E/\$, et aujourd'hui le taux officiel avoisine 50 £E pour 1 \$. Les contraintes de change persistent pour les opérateurs locaux, avec des répercussions sur les populations qui restent exclues de la consommation de produits importés.

Cette situation conduit à une économie socialement dichotomique : d'un côté, une population aisée ouverte sur l'extérieur ; de l'autre, une population locale dépendante de l'aide de l'État. L'ouverture du pays reste toutefois plus marquée vis-à-vis des IDE, notamment ceux provenant des pays du Golfe.

3- La 3^è recommandation porte sur la levée des subventions de produits

alimentaires : Les produits alimentaires représentent 30% de l'enveloppe totale des subventions, tandis que 60% sont consacrés à l'énergie (hydrocarbures et électricité) et 10% au transport public. Le FMI se concentrait sur la réduction du poids de la Caisse Générale de Compensation (CGC), qui gère les subventions alimentaires, dans le but de rétablir les prix de marché et de réduire les gaspillages, alors que la majorité des

subventions se trouve ailleurs. De plus, il est plus facile de réduire les subventions énergétiques, car elles bénéficient principalement au secteur productif et aux consommateurs motorisés relativement aisés. Le syndicat était d'ailleurs ouvert à cette révision, alors qu'il s'opposait à celle des produits alimentaires.

La divergence de vues entre le FMI et les autorités tunisiennes provient de leur perception du rôle des prix dans l'économie. Pour le FMI, les prix sont un instrument d'allocation optimale des ressources et de régulation des marchés. Pour les autorités, les prix jouent également un rôle distributif, permettant d'améliorer la répartition des revenus lorsque la fiscalité est inefficace, notamment en raison de l'importance du secteur informel, qui représente près d'un tiers de l'économie.

Par exemple, lorsqu'un bien comme le pain ou le couscous représente une part importante du budget des ménages, subventionner son prix augmente le revenu réel des ménages pauvres sans qu'il soit nécessaire de les identifier pour leur accorder des aides directes. Ce phénomène avait déjà été observé en Allemagne au Moyen Âge pour la pomme de terre (effet Giffen) et a ensuite servi en Angleterre à justifier l'élimination des droits de douane sur les céréales importées.

Ainsi, il n'y a pas de raison d'exclure le rôle distributif des prix pour certains produits essentiels, sauf pour des raisons idéologiques liées à la théorie des marchés concurrentiels et à leur optimalité de premier rang. Dans certaines situations, il est plus réaliste d'adopter un optimum de second rang, plus facilement applicable. Les inconvénients de cette solution peuvent être corrigés par des mesures compensatoires, comme une taxe sur les ménages aisés consommant des produits essentiels subventionnés.

C'est cette approche que les autorités ont adoptée, en introduisant une contribution de solidarité sociale sous forme d'impôt direct sur le revenu, tout en augmentant certaines taxes sur la consommation de produits dits "de luxe".

4- La quatrième recommandation concerne les entreprises publiques : Les entreprises publiques accusent un déficit élevé et pèsent lourdement sur le système bancaire public en raison du poids de leur dette. À cela s'ajoute le manque de moyens pour renouveler le matériel, faute de cash-flow positif et en raison des contraintes budgétaires de l'État, qui ont limité les subventions. Cette situation a entraîné une dégradation des services rendus et des situations comptables intenables (capitaux propres négatifs, RBE négatif, etc.).

Ce constat s'explique en grande partie par des facteurs externes : prix bloqués alors que les coûts augmentent, effectifs gonflés par des directives politiques, dépréciation de la monnaie locale alors que ces entreprises ne bénéficient pas des exportations.

D'autres causes sont internes, liées à la mauvaise gestion, aux détournements et aux problèmes de gouvernance, où les décisions sont influencées par les autorités ou par des groupes d'intérêts particuliers.

Sur ce point, le FMI attire l'attention des autorités sur la gravité de la situation des entreprises publiques et sur l'urgence d'apporter des solutions, allant jusqu'à proposer la privatisation de certaines activités. N'étant pas d'accord avec ces solutions, les autorités ont laissé la situation s'aggraver : la production de biens (phosphate) et de services (transport public) a diminué de plus de moitié, alors que les effectifs salariés restent élevés, au point que les salaires dépassent le chiffre d'affaires de certaines entreprises, comme la SNCFT. Pour d'autres, la dette accumulée atteint plusieurs milliards de dinars (Office des Céréales, STEG, Tunis Air), et les charges financières dépassent parfois les salaires.

Ainsi, la situation financière des entreprises publiques se détériore sans programme précis et opérationnel pour résoudre les problèmes existants, avec des répercussions importantes sur les services publics et l'économie en général.

5. Récapitulation :

Il est clair que les différences fondamentales entre les deux approches (autorités locales versus fonctionnaires du FMI) résident dans plusieurs aspects :

- La prise en compte de la répartition des revenus dans le schéma local, alors que le FMI ne s'intéresse pas à la question de l'allocation des ressources.
- La considération des imperfections des marchés internationaux et locaux, tandis que le FMI raisonne dans le cadre d'un modèle concurrentiel et libre-échangiste.
- Le maintien du rôle de l'État comme régulateur de l'activité économique, avec une politique économique interventionniste, alors que le FMI privilégie le secteur privé national, et par extension le privé international.
- La vitesse d'application des réformes, généralement plus rapide que ce que le contexte national permet
- Bien que le programme national ait globalement donné de bons résultats, il comporte des risques latents, notamment dans la manière d'appréhender les réformes des entreprises publiques, la gestion des produits subventionnés et la relance de l'investissement, ainsi que dans la capacité et le coût de maintien du statu quo.

Le point commun entre les deux approches réside dans l'obligation de faire face au service de la dette extérieure. Cela se traduit par l'absence de tout retard de paiement des échéances par les autorités, malgré le renoncement au recours au programme du FMI.

D'ailleurs, le principal bénéficiaire de cette stratégie reste le FMI. Comme le montre l'encadré suivant sur la situation des paiements de la Tunisie, le FMI est remboursé rubis sur ongles, à des taux d'intérêt relativement élevés (compte tenu du LIOBR actuel), pour certains fonds qu'il avait accordés à la Tunisie et à d'autres pays durant la période de crise humanitaire liée à la COVID. Ces prêts auraient normalement dû être étalés sur 15 ans ou plus pour les pays à revenu relativement faible, plutôt que sur 5 ans.

Relations financières Tunisie – FMI

La Tunisie a obtenu un prêt du FMI via le Mécanisme Élargi de Crédit (MEDC), initialement approuvé en mai 2016 pour un montant de 2,8 milliards de dollars, assorti de conditions de réformes économiques : réduction des subventions, flexibilité du taux de change, maîtrise de la masse salariale et réforme des retraites.

En mars 2018, le FMI a validé la deuxième revue du programme, portant le décaissement total à 919 millions de dollars. La cinquième revue, en juin 2019, a porté le montant déboursé à 1,6 milliard de dollars. Cet engagement du FMI a également permis de débloquer d'autres financements internationaux. Cependant, par rapport à l'enveloppe initialement allouée, 1,2 milliard de dollars n'ont pas pu être déboursés « faute d'avancement suffisamment rapide du programme des réformes économiques », selon le FMI.

En mars 2020, avec l'apparition de la COVID-19, la Tunisie a suspendu l'accord en renonçant aux tranches restantes. Comme tous les autres pays, elle a bénéficié d'un prêt d'urgence du FMI pour la COVID, d'un montant de 745 millions de dollars déboursé en avril 2020. En 2021, elle a également reçu une allocation de DTS de 552 millions (équivalent à 784 millions de dollars), accordée à tous les pays selon leur quota, dans le cadre de l'émission de nouveaux DTS ou de l'augmentation du capital du FMI (engagement non remboursable).

La Tunisie a négocié un nouvel accord avec le FMI fin 2022 pour 1,9 milliard de dollars, mais celui-ci n'a pas été conclu. Entre-temps, elle continue de rembourser ses engagements passés pour des montants élevés : 81 millions de dollars en 2021, 122 millions en 2022 et 435 millions en 2023. À fin 2023, la dette tunisienne auprès du FMI s'élève à 1,6 milliard de dollars.

Pour 2024, les remboursements prévus sont de 750 millions de dollars, suivis de 533 millions en 2025. Ces montants diminuent ensuite progressivement : 285 millions en 2026, 196 millions en 2027, puis 143 millions en 2028 (hypothèse : 1 DTS = 1,35 \$).

Conclusion

Les réalisations des autorités tunisiennes sont louables : elles ont assuré la stabilité budgétaire, maîtrisé l'inflation et préservé les équilibres extérieurs, tout en remboursant la dette extérieure à temps et en maintenant un taux de change stable, favorable à la désinflation. Tout cela a été accompli sans recourir à un programme d'ajustement du FMI, qui aurait pu avoir des répercussions sociales importantes.

Cependant, certaines réformes structurelles ont été reportées, la plus importante étant celle des entreprises publiques, dont la mise en œuvre ne peut plus être différée.

Par ailleurs, dans le cadre de l'ouverture historique de la Tunisie sur le monde, les autorités doivent poursuivre le dialogue avec le FMI, institution multilatérale à laquelle le pays appartient. Cela s'inscrit dans le cadre de l'article 4 des statuts du Fonds, qui exige que tous les pays membres tiennent des réunions périodiques avec ses représentants pour suivre la situation économique et financière nationale.

Ces discussions ne sont pas négatives ; au contraire, elles constituent une opportunité pour montrer aux fonctionnaires du Fonds que des alternatives à leur modèle existent, capables d'assurer la stabilité des finances extérieures tout en préservant la stabilité sociale. Cela contraste avec certaines expériences passées, comme la révolte du pain en Tunisie en 1984, ou d'autres situations observées ailleurs.

A background network diagram consisting of a series of interconnected nodes and lines, creating a web-like structure across the entire page. The nodes are represented by small circles, and the lines are thin, light blue lines connecting the nodes.

I A C E

**IACE FOR A
BETTER
THINKING ...**